



République
du Burundi



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Session 2023 du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – Bureaux de l'Afrique Centrale et de l'Est

Eriger l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité, et destinations d'investissements de choix, pour accélérer l'industrialisation, la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire

Club du Lac Tanganyika - Bujumbura, Burundi
26 – 29 September 2023

Projet de note conceptuelle Document de Travail

Doc15092023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Comité intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'Experts (CIE) est l'organe de supervision des activités des Bureaux sous-régionaux (BSR) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Il constitue un forum d'échange entre les experts originaires des Etats membres, des communautés économiques régionales, et de leurs institutions spécialisées, le secteur privé, les chercheurs, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers. Le CIE se réunit tous les ans pour définir et contrôler la mise en œuvre du programme de travail des BSR et discuter des principaux enjeux et défis liés au développement économique et social de chaque sous-région en vue de formuler des recommandations appropriées pour y faire face.

Les Bureaux sous-régionaux de la CEA pour l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est organiseront pour la seconde année consécutive leur session conjointe du CIE compte tenu de la similitude des défis au développement auxquels leurs sous-régions respectives font face mais également en raison des retours positifs des participants de la première session conjointe de novembre 2022 à Victoria aux Seychelles qui ont recommandé un renouvellement de l'expérience.

La session conjointe du CIE se tiendra du 26 au 29 **septembre 2023**, à Bujumbura en République du Burundi sous le thème « ***Eriger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de produits de qualité et destinations d'investissements de choix, pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire*** ».

L'une des recommandations phares des participants à la première session conjointe est la nécessité et l'urgence pour les économies de la zone Afrique Centrale et Afrique de l'Est d'adopter la « Qualité » comme fondement de la transformation sur place des matières premières stratégiques et minerais critiques dont elles regorgent. Condition sine qua none pour repositionner ces espaces sous-régionaux dans le nouveau dynamisme industriel et des stratégies post-COVID-19 afin de leur permettre de devenir une origine de qualité et une destination d'investissement de premier plan, et d'accroître leurs capacités productives pour satisfaire leur demande intérieure et dégager des surplus à exporter.

A cette recommandation s'ajoute l'urgence, d'accorder une attention toute particulière à l'insécurité alimentaire dans ces deux sous-régions. Il y a lieu d'élucider les défis qui les empêchent d'atteindre leur sécurité alimentaire et d'analyser le rôle du commerce intrarégional et plus spécifiquement celui des bourses digitales des produits alimentaires comme solutions envisageables. En effet, la gravité et la fréquence des événements climatiques extrêmes, les prix alimentaires mondiaux élevés et la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, les expose à la faim, a des crises alimentaires, augmente leurs vulnérabilités et amenuise les efforts faits jusqu'ici pour assurer une alimentation décente pour tous et mettre fin à toute forme de malnutrition. Les chiffres sont alarmants. On estime que 62,6 pour cent des personnes sous-

alimentées en Afrique subsaharienne vivent en Afrique du Centre et de l'Est (FAO et al., 2021). En janvier 2023, les pays les plus touchés sont la RDC, le Soudan du Sud, le Tchad, la RCA et la Somalie.

Le choix de cette thématique trouve également sa justification notamment dans la déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine qui à l'issue de leur sommet extraordinaire de novembre 2022 à Niamey, au Niger ont appelé à une accélération de l'industrialisation basée sur les produits de base comme moteur de croissance, de création d'emplois productifs et de diversification économique grâce aux chaînes de valeur régionales des ressources naturelles du continent.

Les dirigeants africains ont, par ailleurs, rappelé dans leur déclaration, la décision EX.CL/Dec1144(XL) par laquelle le Conseil exécutif a approuvé la Politique Qualité de l'Afrique et ont demandé à la Commission de l'Union africaine de travailler avec l'Organisation régionale africaine de normalisation (ARSO) et l'Infrastructure panafricaine de qualité (PAQI) pour accélérer la finalisation des normes et directives pour le Label « Made in Africa ».

D'autre part, à la session conjointe du CIE de novembre 2022 à Victoria aux Seychelles, un appel a également été lancé aux États membres afin de réduire leur dépendance excessive à l'égard des matières premières et en particulier, d'investir dans les chaînes de valeur alimentaires régionales, par suite de la situation alimentaire précaire que le continent a dû affronter ces deux dernières années, en raison de la double crise de la pandémie et du conflit ukrainien. L'intérêt grandissant pour le positionnement du tourisme comme une priorité dans la région a également été noté parmi les États membres.

II. OBJECTIF DE LA REUNION

L'objectif principal de cette session conjointe du CIE est d'examiner les questions réglementaires liées au mandat et au fonctionnement des bureaux sous-régionaux d'Afrique centrale et de l'Est, de permettre aux experts d'échanger sur les questions de développement économique et social, afin d'identifier des options réalistes, intégratives et durables en relation avec le thème de la réunion :

« Eriger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de produits de qualité et destinations d'investissements de choix, pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire ».

La réunion du CIE délibérera de manière spécifique sur les points suivants :

- Quel constat peut-on faire de la qualité et la quantité de la production actuelle émanant des (ou générées par les) économies de l'Afrique centrale et de l'est ? et quels impacts ces qualités et quantités ont-elles sur les perspectives d'industrialisations et de renforcement de la sécurité alimentaire ?

- Quelles sont des défis majeurs dans la mise en œuvre des politiques de la qualité, de la sécurité alimentaire, et de diversification économique en Afrique en général ainsi qu'en Afrique centrale et de l'est en particulier ?
- Quelles sont les initiatives, les approches, les politiques et les stratégies qui ont été adoptées pour améliorer la qualité, et la quantité de la production, en vue d'atteindre un niveau plus élevé d'industrialisation, de diversification, et de sécurité alimentaire ?
- Quel est leur efficacité et quelles sont leurs limites objectives ?
- Comment celles-ci pourraient-elles être améliorées et mutuellement enrichies en Afrique Centrale et de l'Est ?
- Quelle est la situation du commerce des denrées alimentaires ? D'où proviennent les aliments consommés et quel peut être l'apport du commerce international et des bourses des produits alimentaires pour réduire l'insécurité alimentaire pendant dans ces deux sous-régions ?
- Quels sont les acteurs impliqués dans la production et la commercialisation des produits alimentaires et quels peuvent être les forces et les faiblesses des bourses alimentaires dans la poursuite de la sécurité alimentaire ?
- Comment relever le défi de l'attractivité pour faire de l'Afrique Centrale et Afrique de l'Est des destinations privilégiées pour les investisseurs internationaux ?
- Comment la ZLECAf peut-elle être mise à profit pour attirer davantage d'investissements et combattre l'insécurité alimentaire ?
- Quelles recommandations de politiques, stratégies et options visant à implémenter une « culture de la qualité », et de promotion du commerce intra-africain pour accroître la quantité et la qualité de la production et services de la région, en vue de renforcer la sécurité alimentaire, aussi bien qu'encourager la diversification économique et attirer davantage d'investissements ?

III. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION

La réunion du CIE durera quatre jours au cours desquels des documents de travail préparés par la CEA seront présentés et examinés. Les Etats membres et les partenaires qui le souhaitent feront également des communications. Tous les travaux se dérouleront en sessions plénières et parallèles pour approfondir les discussions en plénière et chaque présentation sera suivie de débats. La CEA se réjouit d'avance de toutes les contributions fournies y compris celles de l'ARSO et

de l'UNIDO pour faire de cette importante échéance de consultations de haut niveau et de partage d'expériences un succès.

Le thème central intitulé :

« Eriger l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de produits de qualité et destinations d'investissements de choix, pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire. »

IV. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION

Les participants disposeront d'une plateforme d'échange et de partage des meilleures pratiques. Les principales recommandations issues des délibérations constitueront des contributions précieuses à la stratégie de coopération de la CEA en Afrique centrale et de l'Est, mais aussi aux stratégies respectives de résilience et de développement de tous les pays, des CERs et autres parties prenantes.

A cet égard, les produits suivants sont attendus : (i) un relevé des conclusions qui synthétisera les présentations, les débats et leurs principales décisions, ainsi que les recommandations, notamment celles visant une amélioration des activités menées par les bureaux sous-régionaux de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est et ; (ii) un rapport qui rendra compte des débats de manière détaillée.

La réunion fera également des propositions sur le thème, la date et le lieu de la prochaine réunion du CIE.

V. PARTICIPATION ET PARTENARIAT

Prendront part à la Session conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est, les décideurs les plus éminents, notamment les ministres et les chefs d'institutions, et/ou leurs collaborateurs de haut rang.

Le Comité Intergouvernemental réunira des représentants des États membres de l'Afrique centrale et de l'Est, de la Commission de l'Union Africaine, des Communautés économiques régionales, des Organismes intergouvernementaux et de l'Organisation régionale africaine de normalisation (ARSO) ainsi que des représentants du secteur privé, des institutions internationales, des universités et centres de recherche et des organisations de la société civile, y compris des groupes de femmes et de jeunes, des groupes de réflexion et d'autres parties prenantes concernées.

La CEA remercie d'avance toutes les contributions fournies y compris celles de la CEMAC, ARSO, UNIDO, FAO pour faire de cette importante échéance de consultations de haut niveau et de partage d'expériences un succès.

VI. DATE ET LIEU DE LA REUNION

La session conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique Centrale et de l'Est aura lieu à Bujumbura en République du Burundi, du 26 au 29 septembre 2023.

VII. LANGUES DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en anglais, en espagnol, en français, et en portugais, avec une traduction simultanée.

VIII. CONTACTS

M. Adama Ekberg Coulibaly

Email: ekbergcoulibaly@un.org

Tél.: (237) 659252824

M. Mamadou Malick BAL

Email: balm@un.org

Tél. : (237) 222 50 43 46

Mme Emelang Leteane

Tél. : (250) 782 179 187

Email: leteane.uneca@un.org